

GUIDE [2020–2021] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langues
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Études italiennes



Licence Lettres-Langues
Italien
L3

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	2-9
Semestre 5 / Lettres.....	12
UEF 52 - Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles	12
1. Modernité et avant-gardes (XIX ^e -XX ^e siècles)	12
2. TD.....	12
– Naturalisme et modernité (1 groupe)	12
– André Breton et Raymond Queneau (1 groupe)	13
– Avec Louis Aragon : du symbolisme au surréalisme (1 groupe)	13
UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1.....	14
1. L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières	14
2. Un TD.....	15
– Salomé, mythe fin-de-siècle (1 groupes)	15
– Du lyrisme et de l'action poétique au XX ^e siècle (1 groupe)	15
– L'aventure (1 groupe).....	16
UEF 54 - Compétences transversales	17
1. EC 1. Histoire de la langue française.....	17
2. EC 2. Grammaire	17
Cours de latin	18
Semestre 5 / Allemand.....	19
UEF 61 - Littérature française XVII ^e – XVIII ^e siècles.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Le CM : Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	Erreur ! Signet non défini.
2. Grammaire	Erreur ! Signet non défini.
3. Pratique écrite	Erreur ! Signet non défini.
UE 5 - Cultures et sociétés.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Civilisation contemporaine	Erreur ! Signet non défini.
2. Culture.....	Erreur ! Signet non défini.
UE 7 - Littérature	Erreur ! Signet non défini.
1. Littérature 1 : La poésie amoureuse de langue allemande.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Littérature 2 : Jenny Erpenbeck	Erreur ! Signet non défini.
3. Histoire : Grundzüge der deutschen Geschichte	Erreur ! Signet non défini.
Semestre 6 / Lettres.....	25
UEF 61 - Littérature française XVII ^e – XVIII ^e siècles	25
1. Le CM : Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	25
2. Un TD.....	25
– Littérature XVII ^e siècle (1 groupe)	25
– Auteurs et spectateurs : innovations dramatiques du XVIII ^e siècle (1 groupe).....	26

UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2.....	27
1. Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 : Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont « fait » la culture européenne.....	27
2. Un TD.....	28
– Romans de mondes perdus (1 groupe)	28
– Le voyage utopique aux XVII ^e et XVIII ^e siècles : fiction et réflexion (1 groupe)	28
– La guerre (1 groupe)	29
UEF 24 - Méthodologie	30
EC 1. Méthodologie littéraire.....	30
EC 2. Histoire de la langue	30
Cours de latin	30
Semestre 6 / Allemand.....	31
UE 1 - Langue 1	31
1. Thème	31
2. Version	31
3. Pratique de la langue	31
UE 2 - Langue 2	32
1. Introduction à la linguistique allemande.....	32
2. Phonétique	32
3. Laboratoire	32
UE 3 - Culture.....	33
1. Littérature 1 : La littérature germanophone du XVIII ^e siècle - Deutsche Literatur der Aufklärung und des Sturm und Drang.....	33
2. Littérature 2 : Lecture d'oeuvres intégrales : Aus dem Leben eines Taugenichts de Joseph von Eichendorff et Mutter Courage und ihre Kinder de Bertolt Brecht	33
3. Civilisation : Civilisation autrichienne	33
Documents administratifs.....	30-35

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directeur : Christian Zonza
- Responsable des études : Bruno Méniel

Responsables par année :

- L1 : Régis Tettamanzi
- L2 : Paul-André Claudel
- L3 : Bruno Méniel

Italien

Directrice et Responsable Lettres-Italien : Carine Cardini

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Italien

À préciser (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsyclNFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

ACCUEIL

Réunion de rentrée

Mardi **8/9** de 14 h à 16 h – Réunion plénière pour tous les étudiant.e.s (Bâtiment Censive)

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
- Espagne : Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski

- Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie : Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
- Royaume-Uni
 - Birmingham, University of Birmingham
 - Exeter, University of Exeter
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Italien

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

- Cagliari (Iris Chionne)
- Cassino (Carine Cardini-Martin)
- Gênes (G. Paganini)
- Lecce (D. Delorme)
- Naples Federico II (E. Bousquet-Chalmel)
- Naples L'Orientale (W. Zidaric)
- Padoue (F. Pellae-Bougnol)
- Pérouse (C. de Wrangel)
- Ljubljana (Slovénie) (W. Zidaric)
- Naples (E. Bousquet-Chalmel)
- Sienne (C. de Wrangel)
- Tallin (Estonie) (W. Zidaric)
- Trieste (A. Mirabella)
- Venise (E. Bousquet-Chalmel)

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCER)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCER) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin

en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues – Allemand, Anglais, Espagnol, Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Les TD compatibles avec l'emploi du temps général des étudiants de Lettres-Langues sont marqués d'un astérisque, mais si l'emploi du temps particulier à chaque langue le permet, il est possible de suivre un autre TD au choix.

Semestre 5 / Lettres

UEF 52 - Littérature française XIX^e-XXI^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Modernité et avant-gardes » et un TD.

1. Modernité et avant-gardes (XIX^e-XX^e siècles)

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion de modernité (approchée à partir de l'œuvre de Baudelaire) et sur celle d'avant-garde (envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique) le cours proposera un parcours à travers l'histoire des principales avant-gardes littéraires françaises du XIX^e et du XX^e siècles : romantisme, naturalisme et symbolisme, surréalisme, Nouveau Roman et structuralisme.

Programme

- Victor Hugo, Préface de *Cromwell*
- Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*
- Emile Zola, *Le roman expérimental*
- André Breton, *Manifestes du surréalisme*
- Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*
- Roland Barthes, *Leçon*.

Professeur.e(s)

M. Forest

2. TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– Naturalisme et modernité (1 groupe)

Description

Si les écrivains naturalistes ont le sentiment d'appartenir à une avant-garde littéraire repensant la littérature, ils ne sont pas forcément reconnus (par la critique, ou même l'histoire littéraire) comme des écrivains avant-gardistes. Le programme de ce TD interrogera le rapport du naturalisme à la modernité et à l'idée d'avant-garde à travers deux œuvres à la fois proches par la proximité de leurs auteurs, les thèmes abordés et distinctes par le genre qu'elles illustrent : pour l'une, le poème en prose, s'inscrivant dans l'héritage de Baudelaire ; pour l'autre, le roman du peuple, présenté par Zola comme un « travail purement philologique ».

Programme

- J.-K. Huysmans, *Le Drageoir aux épices* suivi de *Croquis parisiens*, coll. Poésie Gallimard. (Nous n'étudierons que *Croquis parisiens*)
- E. Zola, *L'Assommoir*, GF Flammarion

Professeur.e(s)

Mme Pierre

– **André Breton et Raymond Queneau (1 groupe)**

Description

Dans *Nadja*, André Breton questionne les frontières du romanesque, puisant directement la matière de son texte dans son quotidien intime. Il s'agit d'une œuvre fondamentale pour aborder le surréalisme. L'étude du roman à clef de Raymond Queneau viendra compléter comme en contrepoint cette étude.

Programme

- André Breton, *Nadja*, Gallimard, coll. Folio
- Raymond Queneau, *Odile*, Gallimard, coll. L'Imaginaire

Professeur.e(s)

M. Allain

– **Avec Louis Aragon : du symbolisme au surréalisme* (1 groupe)**

Programme

- Louis Aragon, *Anicet ou le panorama*, roman, « Folio », Gallimard.
- Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*, « Folio », Gallimard

Professeur.e(s)

M. Forest

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TD		CM		CM				CM et		CM et	
30%		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
		TD		TD				100%		100%	
		40% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 53 - Littérature comparée : l'Europe littéraire 1

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « L'Europe littéraire 1 » et un TD.

1. L'Europe littéraire : littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus).

Séances

Parler : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XI^e s.).

Croire : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique de Saint-Denis (V^e-XIII^e s.) – Andreï Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIV^e s.) – Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques* – Johann-Sebastian Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

Aimer : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

Réinventer : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) – Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales* (XIV^e s.) - Léonard de Vinci (1452-1519) - Albrecht Dürer (1471-1528).

Critiquer : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) - Montaigne, « Les Cannibales » (*Essais*, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) - Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) - Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

Jouer : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin - Le Caravage - Corneille, *L'illusion comique*.

Ordonner : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles - *L'Encyclopédie*.

S'émouvoir : À partir du XVIII^e siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck – Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* – Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* – Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Programme

Les étudiants devront lire 3 livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

Ouvrages à lire pour les étudiants de L3

- Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
- Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
- Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVII^e siècle* (2009)

Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1

- Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
- Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
- Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

Professeur.e(s)

Philippe Postel

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– **Salomé, mythe fin-de-siècle* (1 groupes)**

Description

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIXe siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, sur le conseil de sa mère, la tête de saint Jean Baptiste. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la jeune fille dépasse de très loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. A l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Programme

- G. Flaubert, *Hérodias* [1877], Paris, Mille et une nuits, 2000.
- J.-K. Huysmans, *À Rebours* [1884], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998 (chapitre V).
- J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »).
- S. Mallarmé, *Hérodiade* [1864-1898], in *Poésies*, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
- O. Wilde, *Salomé* [1892], Paris, Flammarion, coll. « GF bilingue », 1993

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Du lyrisme et de l'action poétique au XX^e siècle (1 groupe)**

Description

Nous interrogerons conjointement trois auteurs phares couvrant le XX^e et le début du XXI^e siècle, de langue respectivement espagnole, française et arabe, autour d'une double articulation, le « lyrisme » et « l'action » - autrement dit la nature personnelle, intime, du geste poétique et ses effets concrets, les aspects où l'on peut constater, de la part de poètes confrontés à la catastrophe historique, une volonté d'implication ou d'engagement. Existe-t-il une forme d'action propre à la poésie ? Quel rapport le « moi » poétique, individuel, entretient-il avec autrui ou avec le « nous » collectif ? Le lyrisme (dans son sens le plus subjectif) peut-il survivre à l'engagement d'un poète, à sa décision de servir un groupe par la lutte (on rappellera ici les mots cruels de B. Péret sur la poésie clandestine française pendant la guerre 1939-45, qui, selon lui, « ne dépasse pas le niveau lyrique de la publicité pharmaceutique » !) ? « En temps de détresse » (Hölderlin), l'action de la poésie est-elle nécessaire ou dérisoire ? Autant de questions qui se dégagent et qui seront richement illustrées par la parole et le vécu des auteurs du corpus : Federico García Lorca plongé dans l'Espagne troublée de la fin des années 1920, René Char, chef de maquis durant l'Occupation allemande, Mahmoud Darwich confronté après 1948 à la perte de sa patrie palestinienne. Il s'agira de voir en quoi ces trois trajectoires sont susceptibles de nouer entre elles un dialogue fécond sur la fonction et les pouvoirs de la poésie lyrique en lien avec le désir d'action ou d'engagement politique.

Programme

- F. Garcia Lorca, *Romancero gitan*, in *Poésie II*, trad. A. Belamich, Poésie Gallimard, 1961.
- R. Char, *Fureur et Mystère*, Poésie Gallimard, 1967.
- M. Darwich, *La terre nous est étroite et autres poèmes*, trad. E. Sanbar, Poésie Gallimard, 2000.

Professeur.e(s)

Mme Lombeze

- L'aventure (1 groupe)

Description

On examinera comment et pourquoi des auteurs ont fait le récit des aventures d'un personnage, aventures que ceux-ci ont personnellement vécues parfois ; comment et pourquoi l'exploration de l'inconnu invite finalement le lecteur à réfléchir sur l'être humain et sur le monde.

Programme

- Homère, *L'Odyssée*, traduction de Philippe Jacottet, Éditions La Découverte, 2004. On pourra le lire en intégralité ; ce sont les chants I, les chants V à XIII inclus et le chant XXIV qui seront étudiés.
- Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, Éditions GF, 2017.
- Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Éditions Gallimard, collection Folio, 2017. On pourra le lire en intégralité, ce sont les chapitres consacrés à l'Afrique (page 111 à page 183) qui seront étudiés.

On pourra utilement lire d'autres romans d'aventure, par exemple ceux de Joseph Conrad : *La folie Almayer*, *Un avant-poste du progrès*, *Jeunesse*, *Lord Jim*, *Fortune* ou bien des romans de Jules Verne, de Fenimore Cooper, de Jack London, ...

On pourra consulter l'ouvrage de Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure, Genèse d'une mystique moderne, 1850-1942*, Paris Aubier, 2002, le dossier « Romans d'aventures » que celui-ci a publié en ligne sur Encyclopedia Universalis, ainsi que les travaux de Matthieu Letourneux : *Le roman d'aventures, 1870-1930*, Presses Universitaires de Limoges, 2010.

La lecture du court essai de Wladimir Jankélévitch, *L'aventure, l'ennui, le sérieux*, 1963, permettra d'approfondir la réflexion sur un plan philosophique.

Professeur.e(s)

M. Nicolas

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

1 ^{ère} session						2 ^e session					
régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
		CM		CM				CM et		CM et	
TD		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
40%		TD		TD				100%		100%	
		30% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 54 - Compétences transversales

Cette UE comprend, 2 éléments constitutifs (EC) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire »

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement propose un panorama des principales évolutions du français, en partant du latin pour arriver à l'époque contemporaine. Qu'est-ce que « la langue française » ? Y a-t-il un ou des français ? Que signifient les appellations d' « ancien français », de « moyen français », de « français classique » et de « français moderne » ? Comment la prononciation et l'orthographe ont-elles changé au fil des siècles ? La perspective adoptée sera diachronique : il s'agira de saisir les différents états d'une langue, en regard des évolutions politiques, sociales et géographiques qui ont marqué le(s) territoire(s). Une telle approche implique aussi de prendre en considération les langues avec lesquelles le français est en contact : d'où viennent les emprunts lexicaux ? comment expliquer certaines spécificités du français par rapport aux autres langues romanes ? Le cours, qui s'étend sur deux semestres, s'appuiera sur des études de textes allant du Moyen Âge à nos jours : écrits littéraires, édits, réflexions métalinguistiques, journaux, enregistrements sonores... L'enjeu est de développer les capacités d'analyse des étudiants sur les plans de la morphologie, de la syntaxe et du lexique : le travail d'identification et d'étude des phénomènes ira de pair avec un effort de contextualisation historique.

Cet enseignement s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

Professeur.es

Mme Orlandi

2. EC 2. Grammaire

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement vise à développer les compétences morpho-syntaxiques et plus largement linguistiques, dans une perspective descriptive. L'objectif est d'acquérir un vocabulaire métalinguistique précis et de pouvoir le mobiliser en contexte : chaque séance de grammaire privilégiera un aller-retour entre la théorie (acquisition des notions) et la pratique (repérage textuel et analyse des occurrences). Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal et de la phrase complexe. Une connaissance des fondamentaux (classes grammaticales, fonctions syntaxiques) est attendue, de même qu'une connaissance du groupe nominal (les notions de déterminant, de nom et d'expansion du nom doivent, a minima, être acquises).

Savoir conjuguer les verbes est un pré-requis pour ce cours. La consultation régulière d'un ouvrage de type Bescherelle peut aider celles et ceux qui ne seraient pas encore à leur aise avec l'emploi de certains temps ou de certains modes.

Programme

Il sera important de vous procurer une grammaire afin de réviser les notions déjà abordées, mais aussi de préciser et d'approfondir le travail fait en classe. La *Grammaire graduelle du français* (Grévisse de l'étudiant, De Boeck) de Cécile Narjoux peut constituer un bon manuel de référence. Pour celles et ceux qui voudraient s'entraîner avec des exercices corrigés, le recours à un manuel mêlant théorie et pratique peut être utile : par exemple, les *Trente-cinq questions de grammaire*

française (Armand Colin) de Florence Mercier-Leca. Une bibliographie plus étoffée sera donnée en début de cours.

Professeur.es

Mme Charrier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			
Grammaire	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 5 / Italien

UE 1A - Langue

Cette UE comprend 2 cours : « Traduction », réparti en « Thème » et « Version », et « Linguistique ».

1. Traduction

– 1.1. Thème

Horaire

12 h

Description

Traduction en italien de textes littéraires français du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles (parmi les auteurs choisis : Marguerite Duras, Pierre Loti, Pascal Quignard, Barbey d'Aurévilly, Victor Hugo etc.), avec une attention particulière aux structures complexes de la langue et notamment à la concordance des temps.

Indications bibliographiques

On conseille de consulter un manuel de thème italien, par ex. : *Le thème italien*, ed. Ellipses

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

– 1.2. Version

Horaire

12 h

Description

Sur les deux semestres, traduction de textes littéraires d'auteurs modernes essentiellement mais aussi parfois d'auteurs du XVIII^e et XIX^e siècles en relation avec les cours de Littérature portant sur ces périodes. Travail de recherche et de perfectionnement sur l'interprétation des textes et la diversité des registres linguistiques dans l'exercice de la traduction et sur la correction et la qualité de l'expression en Français. Pour l'examen, l'épreuve de traduction portera sur des textes littéraires du XIX^e siècle à nos jours.

Indications bibliographiques

- O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2004
- L. Cappelletti, *Les verbes italiens*, Paris, Hatier, 1997
- R.J. Pratelli, P. Pagano, G. Ziella, *Lexique thématique de l'italien contemporain*, Paris, Ellipses, 1996
- N. Zingarelli, *Il Nuovo Zingarelli minore, vocabolario della lingua italiana*, Zanichelli, 2008
- Il Robert & Signorelli, *Dictionnaire Français-Italien et Italien-Français*, collectif
- Le Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1974

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

2. Linguistique

Horaire

12 h

Description

Linguistique appliquée aux textes anciens et explication de texte, sur le modèle de celle demandée aux concours de l'enseignement (phonologie, morphologie, syntaxe, lexique et éventuellement versification, suivi de l'explication de texte). Les textes choisis au premier semestre vont de Dante à Machiavel, aussi bien de la poésie que de la prose

Indications bibliographiques

- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien*. Approche diachronique, Paris, Ellipses, 1998
- D. Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 2009
- J. Moeschler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2009
- V. Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, A. Colin, 2005

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Culture 1

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » XVII^e-XIX^e siècles.

1. Littérature XVII^e-XIX^e siècles

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Au 1^{er} semestre, ce cours porte essentiellement sur la littérature du XVIII^e siècle à travers l'étude d'auteurs tels que Goldoni, Alfieri, Beccaria... Il s'agit de repérer l'esprit des Lumières chez certains auteurs ou la sensibilité préromantique plus présente chez d'autres. Avec Goldoni, il est question de la réforme du théâtre en Italie.

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera donnée aux étudiants en fonction du programme choisi.

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

2. Civilisation XVII^e-XIX^e siècles

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours entend offrir une approche globale de la période historique traitée ; au-delà des aspects purement événementiels, indispensables à la compréhension de l'évolution de l'Italie, sont envisagés les facteurs politiques, religieux, économiques, sociaux et culturels qui ont façonné l'histoire de la Péninsule. L'accent est mis sur les faits marquants qui caractérisent chaque époque. Le premier semestre est davantage consacré au XVII^e siècle : outre la situation historique dans son ensemble et le cas spécifique des divers états italiens, sont abordés sur le plan culturel la révolution du savoir et l'essor de la création artistique (découvertes scientifiques, grands courants picturaux, art baroque).

Indications bibliographiques

Ouvrages généraux

- C. Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992
- J. Delumeau, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1991
- P. Guichonnet, *Histoire de l'Italie*, Paris, P. U. F., 1994 (1^{ère} éd. : 1969)
 - Ph. Gut, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001
 - Pierre Milza, *Storia d'Italia. Dalla preistoria ai giorni nostri*, Milano, Corbaccio, 2006 (trad. it. d'*Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, 2005)
 - G. Procacci, *Storia degli Italiani*, Bari, Laterza, 1998 (1^{ère} éd. : 1968)
 - R. Romano, C. Vivanti C. (a c. di), *Storia d'Italia*, vol. II, Torino, Einaudi, 1974
 - L. Salvatorelli, *Sommario della storia d'Italia*, Torino, Einaudi (Struzzi), 1974 (1^{ère} éd. : 1955)

Ouvrages sur le XVII^e siècle

- G. C. Argan, *L'Arte barocca*, Genève, Skira, 1989
- A. Asor Rosa, *La cultura della Controriforma*, Roma-Bari, Laterza, 1974
- Y.-M Berce, G. Delille, J.-M. Sallman, J.-C. Waquet, *L'Italie au XVII^e siècle*, Paris, SEDES, 1989
- B. Croce, *Storia dell'età barocca in Italia*, Bari, Laterza, 1929 (1^{ère} éd.).
- R. Gervaso, I. Montanelli, *L'Italia del Seicento*, Milano, Rizzoli, 1998

- R. Romano, *Opposte congiunture. La crisi del Seicento in Europa e in America*, Venezia, Marsilio, 1992 ; « L'Italia nella crisi del secolo XVII », in *Tra due crisi : l'Italia del Rinascimento*, Torino, Einaudi, 1971
- D. Sella, *L'Italia del Seicento*, Bari, Laterza, 2000
- A. Tenenti, *La formazione del mondo moderno XIV -XVII*, Bologna, Il Mulino, 1980. *Id.*, *Età moderna, XVII-XVIII secolo*, Bologna, Il Mulino, 1990
- F. Valsecchi, *L'Italia nel '600 e nel '700. Società e costume*, Torino, U.T.E.T., 1967

Une bibliographie détaillée sera fournie en début d'année.

Professeur(e)(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3 - Culture 2

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » XX^e-XXI^e siècles.

1. Littérature XX^e-XXI^e siècles

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Panorama de la littérature italienne du XX^e siècle : D'Annunzio, Svevo, Pirandello, le Futurisme, Novecento, Moravia, Landolfi, Calvino

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

2. Civilisation XX^e-XXI^e siècles

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Objectif pédagogique

Développer la connaissance de l'histoire italienne du XX^e siècle et stimuler une réflexion critique sur les problématiques sociales et politiques majeures de l'Italie contemporaine.

Résumé du cours

Au premier semestre, les apprenants seront amenés à découvrir les principaux événements historiques qui ont marqué l'histoire italienne à partir de la Première Guerre Mondiale jusqu'aux années de la contestation étudiante, à la fin des années 1960. Une attention spécifique sera accordée aux thèmes suivants : l'affirmation du fascisme et la diffusion de cette idéologie en Italie ; l'Italie, du débarquement des Alliés en Sicile en 1943 à la « Libération » en 1945 ; les conséquences sociales du « Miracle économique » dans l'après-guerre. Ces trois thèmes seront étudiés, entre autres, à partir de l'analyse de témoignages littéraires et filmiques (lecture d'extraits de romans de C. E. Gadda; A. Moravia, P. Volponi ou de film de P. P. Pasolini, M. Bellocchio, etc.). Le deuxième semestre sera consacré à l'étude de la période qui s'ouvre avec l'attentat de Piazza Fontana en 1969. Les années du terrorisme et l'enlèvement de Aldo Moro, le deuxième boom économique des années 1980, l'affirmation du néolibéralisme en Italie, la lutte contre la mafia, la crise politique des années 1990 et la naissance du parti Forza Italia de Silvio Berlusconi seront les sujets que les apprenants pourront découvrir durant cette partie du cours. Comme au premier semestre, la lecture de textes littéraires et la vision d'extraits de documentaires permettra aux étudiants d'approfondir leur connaissance et compréhension des principaux événements de l'histoire du temps présent en Italie.

Indications bibliographiques

- P. Ginsborg, *Storia d'Italia dal dopoguerra ad oggi*, Torino, Einaudi, 1989
- A. Lepre, C. Petraccone, *Storia d'Italia dall'Unità ad oggi*, Bologna, Il Mulino, 2008
- G. Crainz, *Storia del miracolo italiano*, Roma, Donzelli, 2007
- J. Georgel, *L'Italie au XX^e siècle : 1919-1999*, Paris, La Documentation française, 1999
- F. Attal, *L'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin U, 2004

Une bibliographie complémentaire sera proposée au début du cours.

Professeur(e)(s)

Anna Mirabella

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 6 / Lettres

UEF 61 - Littérature française XVII^e – XVIII^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Littérature française », et un TD.

1. Le CM : Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e – XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites...).

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

Programme

- P. Pasquier et A. Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII^e siècle*, Colin, 2011
- David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, 2000

Professeur.e(s)

Mme Grande
Mme Rubellin

2. Un TD

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Un cours parmi :

- **Littérature XVII^e siècle (1 groupe)**

Description

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD fait le choix d'étudier non pas une pièce du répertoire, mais un roman qui constitue un témoignage à la fois très éclairant et irrésistiblement truculent sur la vie des troupes itinérantes de théâtre au XVII^e siècle : *Le Roman comique* de Paul

Scarron. Écrit par un auteur qui avait connu de grands succès avec ses comédies, *Le Roman comique* met en scène les aventures romanesques des comédiens et comédiennes, et permet de connaître leurs conditions de vie et de travail, leur répertoire, leur réputation, etc. Paru en 1651 pour la première partie (vingt-trois chapitres) et 1657 pour la seconde (vingt chapitres), *Le Roman comique* est resté inachevé ; mais, tel qu'il est, il n'en constitue pas moins un des plus plaisants romans comiques, au point que Théophile Gautier l'a abondamment pillé pour son *Capitaine Fracasse* (1863).

Professeur.e(s)

Mme Grande

– **Auteurs et spectateurs : innovations dramatiques du XVIII^e siècle* (1 groupe)**

Description

En lien avec le CM sur le spectacle, nous nous attacherons à présenter un visage des spectacles au XVIII^e plus bigarré que l'image traditionnelle en étudiant plusieurs genres. Le cours sera l'occasion de réfléchir non seulement à l'évolution des spectacles et à l'inventivité dramaturgique, mais aussi au rôle des spectateurs d'après des extraits de romans, de correspondance, d'anecdotes dramatiques. Quelles interactions avaient-ils avec les autres spectateurs ? avec les acteurs ? quelles règles de sociabilité devaient-ils suivre ? Nous verrons comment tirer parti de gravures et de plans de théâtres pour mieux comprendre l'espace des lieux de représentation et leurs enjeux sociaux.

Programme

Une pièce par monologue, Piron, *Arlequin Deucalion*

http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/PIRON_ARLEQUINDECALION.pdf

Un des tout premiers opéras-comiques, *La Matrone d'Ephèse* de Fuzelier

Une parodie d'opéra : *Atys travesti* de Carolet

Une pièce à tiroir : *L'Oracle muet* de Le Sage et d'Orneval

Une parade, *Jean-Bête à la Foire* de Beaumarchais

Les pièces étudiées sont toutes courtes et seront mises en ligne, vous n'avez pas de livre à acheter (sauf pour Beaumarchais : vous trouverez *Jean Bête à la Foire* après le *Barbier de Séville* dans l'édition de J. Scherer, Folio classique).

Professeur.e(s)

Mme Rubellin

– **Cours à préciser (1 groupe)**

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles	TD		CM		CM				CM et TD		CM et TD	
	30%		30% 2h		30% 2h				100%		100%	
			TD		TD				3h		3h	
			40% 4h		70% 4h							

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 63 - Littérature comparée, l'Europe littéraire 2

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 » et un TD.

1. Le CM : Littérature comparée, l'Europe littéraire 2 - Europe littéraire et histoire culturelle : les villes qui ont « fait » la culture européenne

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Cet enseignement se propose de s'articuler, pour la période allant du XIX^e siècle à nos jours, comme un parcours autour de villes qui ont été de grands lieux de culture (ex : Weimar et le romantisme allemand, Londres victorienne, Vienne 1900, le Paris des Surréalistes, etc.). Cela permettra d'étudier dans une perspective interdisciplinaire les mouvements littéraires, mais aussi artistiques au sens large (peinture, musique) qui les ont traversés. Pour chaque ville seront choisis un ou deux auteurs principaux représentatifs de la période donnée (ex : Goethe et Schiller pour Weimar, Pouchkine et Gogol pour Saint Pétersbourg, Balzac et Stendhal pour Paris, Kafka pour Prague, Joyce pour Dublin, Berlin pour Döblin, V. Woolf pour Londres, etc.). Des documents iconographiques et/ou musicaux seront présentés en illustration d'une époque ou d'un courant (W. Turner, C. D. Friedrich, Delacroix, Schubert, pour la période romantique, l'opéra wagnérien, Schiele et Kokoschka pour l'expressionnisme allemand, Magritte, Dali, pour le surréalisme, etc.).

Sélection bibliographique

- C. Fourier-Kiss, *La ville européenne dans la littérature fantastique au tournant du siècle (1860-1915)*, L'Age d'Homme, 2007.
- F. Claudon, *Les grands mouvements littéraires européens*, A. Colin, 2005.
- J. Lavaud, *Grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance*, Ellipses, 1996.
- J. Scholl, *Romans du XX^e siècle*, La Martinière, 2006.
- *Les Villes d'Europe, inspiratrices des écrivains. Actes du colloque de Strasbourg, 24-25-26-27 août 1989*, Pierron, 1990.
- *Lettres Européennes – Histoire de la littérature européenne*, Hachette, 1992.
- M. Bradbury (éd.), *The Atlas of Literature*, De Agostini éd., 1996.
- P. Weber, *Histoire de l'art et des styles*, Libro, 2005.
- R. Robert, *Les mouvements littéraires en Europe (XVI^e XVIII^e s)*, PUF, 2003.
- *Vingt et unièmes assises de la traduction littéraire (Arles 2004) : Les villes des écrivains*, Actes Sud, 2005.
- Compagnon, J. Seebacher, *L'Esprit de l'Europe – Dates et lieux*, Flammarion, 1993.
- *L'Europe surréaliste – contributions au colloque de Strasbourg (1992)*, H. Béhar (éd.), in *Mélusine*, n° 14, L'Age d'Homme, 2000.
- H. et G. Menegaldo, *Les imaginaires de la ville : entre littérature et arts*, PU Rennes, 2007.
- M. C. Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, PUF, 1995.
- *Précis d'histoire européenne, XIX^e-XX^es.*, A. Colin, 2003.
- J. Dugast, *La vie culturelle en Europe au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, PUF, 2001.

SUDOC

- *Villes et écrivains : Berlin, Munich, Venise*, Publications de l'Institut d'allemand, Asnières, 1999.
- *Paris et le phénomène des capitales littéraires*, Université Paris IV, 1986.
- *Les 30 capitales européennes par leurs grands écrivains*, Le Nouvel Observateur, 1992.
- F. Braunstein-Silvestre, *Panorama de la littérature mondiale*, Ellipse, 1996.
- C. Charle (éd.), *Le temps des capitales culturelles européennes XVIII^e – XX^e s.*, Champ-Vallon, 2009.
- C. Charle, D. Roche (éd.), *Capitales culturelles. Capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Publications de la Sorbonne, 2002.
- Th. Steinfeld, *In der grossen Stadt : die Metropole als kulturtheoretische Kategorie*, Francfort, 1990

Professeur.e(s)

Mme Lombez

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Un TD à choisir parmi :

– **Romans de mondes perdus (1 groupe)**

Description

Désir d'ailleurs, rêve d'exotisme, nostalgie des civilisations disparues : ce que l'on appelle les « romans de mondes perdus » – à mi-chemin entre le récit de voyage, le roman d'aventure, la *fantasy* ou la science-fiction – connurent un formidable essor entre fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Ces romans riches en péripéties portent sur la découverte d'un monde oublié, hors de l'espace connu, aux marges de la civilisation moderne : île abandonnée, jungle impénétrable, désert, banquise ou marécage... Nous en étudierons quatre grandes réalisations, pour saisir la fascination que purent exercer, parfois naïvement, les « mondes sauvages » : *Voyage au centre de la terre* (1864) de Jules Verne, exemple par excellence du récit de la « terre creuse » ; *She* (1887) de Henry Rider Haggard, où un groupe d'aventuriers découvre une tribu isolée au cœur de l'Afrique ; *The Lost World* d'Arthur Conan Doyle (1912), évoquant l'imaginaire des monstres préhistoriques ; *L'Atlantide* (1919) de Pierre Benoit, histoire d'une île mythique qui aurait été mystérieusement ensablée dans la haute Antiquité.

Programme

Une bibliographie plus précise sera distribuée lors du premier cours.

Professeur.e(s)

M. Claudel

– **Le voyage utopique aux XVII^e et XVIII^e siècles : fiction et réflexion* (1 groupe)**

Description

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » – céleste, maritime ou souterrain – permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment *interpréter*, c'est-à-dire *philosopher*.

Programme

- Savinien Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio Classique ».
- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii lter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741.
- NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>

Lectures complémentaires

On recommandera particulièrement la lecture de l'Utopie de Thomas More (par ex. dans l'édition récente de G. Navaud, Gallimard, « Folio Classique »), outre celle des précurseurs, d'autres « classiques » de la littérature utopique, ou d'œuvres modernes évoquées en cours.

A bilingual course

This course will be conducted both in French and in English (depending on the section, and on the mood). You don't need to have a high level in English and all students are welcome to enrol (not only Lettres-Langue), as long as they are ready to follow some parts of the course in English and have the basic skills to interact in this language. The level in English will NOT be assessed here (no grades). Like in real life, and in many professional contexts, you will not be judged for your grammatical mistakes, but encouraged to express your meaning through another language, in whatever way you can. The idea is to lead an experiment in Comparative Literature, which is a discipline that relies not only on reading foreign texts, but also on thinking about literature and commenting on it in different ways, following various critical styles, through many languages (not only French and English, but we may start with these !). Don't worry : we will not forget the « dissertation », the « commentaire de texte » and the like... You may choose what language you wish to read or write in when taking the exams.

Professeur.e(s)

M. Correard

- La guerre (1 groupe)

Description

On étudiera trois œuvres pour examiner comment des auteurs écrivent sur ce qui constitue une sorte de mythe, la guerre, pour parler de l'homme et de la société en mettant en valeur ce que révèlent les conflits sur ceux-ci.

Programme

- Eschyle, *Les Perses*, Éditions Gallimard, Collection Folio classiques, 2018.
- Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Éditions Gallimard, collection Folio, 2017 (les premiers chapitres consacrés à la guerre).
- Erich-Maria Remarque, *A l'ouest rien de nouveau*, Éditions Le livre de poche, 1973.

On pourra lire en complément, par exemple, *Compagnie K* de William March (Éditions Gallmeister), un roman récemment traduit qui évoque la première guerre mondiale du point de vue des soldats américains.

Professeur.e(s)

M. Nicolas

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée Europe littéraire 2			CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 64 - Compétences transversales

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire et stylistique ».

1. EC 1. Histoire de la langue française

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII^e siècle à nos jours.

Professeur.e(s)

Mme Charles

2. EC 2. Grammaire et stylistique

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE 54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés..

Professeur.e(s)

Mme Charrier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		
Grammaire et stylistique	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 6 / Allemand

UE 1 - Langue 1

Cette UE comprend 3 cours : « Thème », « Version » et « Pratique de la langue ».

1. Thème

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Traduction de textes littéraires (XX^e siècle) et journalistiques ; exercices de thème grammatical.

Indications bibliographiques

– JANITZA, Jean : *L'allemand de A à Z*. Paris: Hatier 2011

Professeur.es

Thomas Koch

2. Version

Horaire

12 h TD / 1 h par semaine

Description

Il s'agira d'acquérir des techniques de traduction par un entraînement régulier. Le travail portera essentiellement sur des textes littéraires et journalistiques.

Indications bibliographiques :

- M. Demet et B. Lortholary, *Guide de la version allemande*, Paris, 1998
- Dictionnaire bilingue : *Hachette / Langenscheidt*
- Dictionnaire unilingue : *Wahrig Deutsches Wörterbuch*

Professeur.e(s)

Maiwenn Roudaut

3. Pratique de la langue

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Entraînement à l'expression orale : discussions, travail de groupe, exercices, enrichissement du lexique.

Professeur.es

N.

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Langue 2

Cette UE comprend 3 cours : « Introduction à la linguistique » et « Phonétique » et « Laboratoire ».

1. Introduction à la linguistique allemande

Horaire

12 h CM

Description

Ce cours introduit les bases de l'étude du langage et des langues d'un point de vue scientifique. Il présente d'une manière succincte les questions principales des sciences du langage, dont :

- le langage humain et d'autres systèmes de communication
- description vs norme et la variation sociale et régionale
- les sous-disciplines de la description linguistique
- le développement des systèmes d'écriture
- l'acquisition des langues maternelles et secondes
- les bases cognitives et biologiques de la faculté de langage

Indications bibliographiques

- G. Grewendorf et al., *Sprachliches Wissen*, Suhrkamp, 1987
- J. Meibauer et al., *Einführung in die germanistische Sprachwissenschaft*, J.B.Metzler, 2015
- S. Pinker., *The language instinct*. Harper, 1994
- G. Yule., *The study of language*, Cambridge University Press, 2006

Professeur.e(s)

Martin Haiden

2. Phonétique

Horaire

12 h TD

Description

Voir semestre 1, Phonétique / production orale.

Professeur.e(s)

Nele Guinand

3. Laboratoire

Horaire

12 h TP / 1 h par semaine

Description

Ce cours aura lieu en laboratoire de langues (demi-groupe). En lien direct avec les cours de phonétique plus théoriques des 1er et 2è semestres, nous ferons des travaux pratiques qui vous permettront de vous apprendre à (vous) écouter. Nous travaillerons sur des supports variés (exercices, dialogues, extraits de textes littéraires, etc.) Il s'agit de se sensibiliser aux caractéristiques orales de l'allemand.

Professeur.e(s)

Nele Guinand

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5.

UE 3 - Culture

Cette UE comprend 3 cours « Littérature 1 », « Littérature 2 » et « Civilisation ».

1. Littérature 1 : La littérature germanophone du XVIIIe siècle - Deutsche Literatur der Aufklärung und des Sturm und Drang

Horaire

12 h CM

Description

Ce cours est consacré à la littérature germanophone du XVIIIe siècle avec les différents courants de l'*Aufklärung* et du *Sturm und Drang*. Nous aborderons d'une part le contexte historique et culturel de l'époque littéraire et travaillerons d'autre part sur les textes les plus représentatifs. Un programme détaillé sera distribué lors du premier cours..

Bibliographie

- Baasner Rainer, Einführung in die Literatur der Aufklärung, WBG, 2006
- Buschmeier, Matthias et al., Einführung in die Literatur des Sturm und Drang und der Weimarer Klassik, WBG, 2012
- Beutin, Wolfgang et al., Deutsche Literaturgeschichte, Metzler, 2007

Professeur.e(s)

Ramona Gazeau

2. Littérature 2 : Lecture d'oeuvres intégrales : Aus dem Leben eines Taugenichts de Joseph von Eichendorff et Mutter Courage und ihre Kinder de Bertolt Brecht

Horaire

18 h TD

Description

Dans sa nouvelle publiée en 1826, Joseph von Eichendorff développe avec une certaine ironie les principaux thèmes du romantisme allemand. Ecrite en 1938/39 en exil, la pièce de Bertolt Brecht mène une réflexion sur les enjeux économiques et sociaux de la guerre. L'étude du texte intégral de ces deux oeuvres majeures de la littérature allemande permettra d'aborder les notions esthétiques qu'elles impliquent et de s'initier à la méthodologie de l'analyse littéraire.

Indications bibliographiques

- Joseph von Eichendorff : *Aus dem Leben eines Taugenichts. Novelle* [1826]. Hrsg. von Harry Fröhlich. Stuttgart : Reclam, 2012. 156 p. UB 19010, ISBN 978-3-15-019010-4. Prix : 4,40 €.
- Bertolt Brecht : *Mutter Courage und ihre Kinder. Eine Chronik aus dem Dreißigjährigen Krieg* [1938/39]. Text und Kommentar. Berlin : Suhrkamp, 1999. 185 p. Suhrkamp BasisBibliothek 11, ISBN 978-3-518-18811-8. Prix : 6 €.

Professeur.e(s)

Werner Wögerbauer

3. Civilisation : Civilisation autrichienne

Horaire

18 h TD

Description

Durant le second semestre, nous explorerons le pays voisin de l'Allemagne : l'Autriche. Nous commencerons par une réflexion sur les représentations et images de l'Autriche à l'étranger. Ensuite, nous découvrirons les dimensions démographiques, sociologiques, politiques, culturelles et linguistiques de l'Autriche de nos jours.

Indications bibliographiques

- Jürgen Koppensteiner, Österreich. *Ein landeskundliches Lesebuch*, Präsenz, 2010

- Hans Rauscher, *Die Bilder Österreichs*, Wien, Brandstätter, 2006
- Karl Vocelka, *Österreichische Geschichte*, München, Beck, 2002
- Internetseite der österreichischen Mediathek: <http://www.mediathek.ac.at/>

Professeur.e(s)

Astrid Kircher

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve. Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le

contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 36). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e.

responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.